

Séance du 24 septembre 2025

N° 2025.21

Objet : Aides à familles

Date de Convocation

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis.

Le 16 septembre 2025

Nombre de conseillers

Etaient présents :

Mme Guylène BIGOT, M Laurent RICHARD, Mme Katia CHAUVET, Mme Pascale AUDEBRAND, Mme Jacqueline DUPRAT, Mme Sophie RANDUINEAU, Mme Françoise MORISSE, Mme Martine DELIGEON, Mme Sophie FOURNIAU, Mme Bénédicte BEYENS, M. Philippe BEAUVAIS, M. Gilles BACHELET, Mme Eliane FAVRON, Mme Aurélie SCHEMEL.

En exercice : 17

Présents : 14

Représentés : 00

Votants : 14

Absents excusés : Mme Fabienne TURBERT, M. Daniel BATARD, M. Éric HENNEGUELLE

Secrétaire de séance : Mme Guylène BIGOT

Présentation de deux demandes d'aides financières pour des familles en difficultés.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité ;

- **D'accorder les aides suivantes :**

➤ **225€** à une personne domiciliée à Monts, pour le paiement partiel de son loyer ;

➤ **150€** à une personne domiciliée à Monts, pour le paiement partiel de son loyer ;

Ces aides seront versées sur le compte du créancier et imputée à l'article 65138/424/SA du budget.

- **De dire** qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Guylène BIGOT

Le Président,
Laurent RICHARD

